
L'EGALITE

Revue Politique et Littéraire

*Placer au-dessus de toute préoccupation personnelle
le souci de la sincérité et de la justice. (Cte d'Haussonville)*

Editeur et Rédacteur en chef, WILFRID GASCON

Nouveau Roman Illustré

LES TRIBULATIONS D'UN PECHEUR A LA LIGNE

C'est une charmante petite histoire d'amour. Un artiste follement épris d'une jeune fille dont il pansa le pied blessé dans un accident arrivé près de chez lui : la conquête de la petite femme en adoptant le jeu du père, pêcheur enragé, ennemi des artistes.

L'ÉGALITÉ

Revue Politique et Littéraire illustrée.

Editeur-proprétaire : WILFRID GASCON,

Saint-Jérôme (Terrebonne) P. Q.

A l'avenir, l'abonnement à l' "ÉGALITÉ" sera renouvelable tous les trois mois au prix uniforme de 25c. tsut dans le Canada, prime comprise. Les abonnés en dehors de St-Jérôme devront joindre à leur demande 5 CENTS pour frais d'expédition de la prime

Au mois, 10 cts par mois ; la prime est envoyée avec le reçu du troisième mois.

L'ouvrage que nous donnons en prime se vend 20 et 25 cents en Amérique, chez tous les libraires. Le coût de l'abonnement à la revue se trouve donc entièrement compensé.

On peut se procurer tous les numéros de diverses séries du Panorama en nous envoyant, chaque semaine, le COUPON-PRIME accompagné de 15 cts en argent (ou en

Prenez note

M. Chs. Desjardins, 206, rue Wolfe, est notre agent-général pour Montréal et la banlieue. Il est autorisé à prendre des abonnements et à en percevoir le prix.

Nos abonnements, dans la ville de Montréal, sont payables mensuellement à notre agent—(10 cents par mois)— ou en bloc par lettre fermée adressée directement à nos bureaux.

Envoi d'un spécimen gratuit sur demande.

MM. HAMEL & VERRET, de la rue Saint-Joseph, 133, à Québec, sont nos représentants pour la vieille capitale et pour Lévis. C'est à eux seuls qu'il faut s'adresser pour toutes affaires concernant les abonnements, les annonces, etc.

LA NOUVELLE LOI DE
L'INSTRUCTION
PUBLIQUE

Nous en savons assez maintenant sur la véritable portée du projet de loi soumis à la Chambre, le 16 courant, par l'honorable M. Robidoux, pour dire qu'il ne satisfera pas les aspirations nettement exprimées par les libéraux tout court.

Dans l'exercice des pouvoirs attachés à la charge de ministre responsable de l'instruction publique, il y a cinq choses capitales qui doivent nécessairement faire partie des attributions du chef de ce département.

- 1 L'élaboration des programmes d'études.
- 2 Le choix des livres de classe.
- 3 L'établissement des règlements scolaires.
- 4 Le contrôle, la formation et la surveillance du corps enseignant.
- 5 La statistique.

Eh bien ! tous ces pouvoirs, le futur ministre de l'Éducation ne s'en est réservé aucun : il les a tous abandonnés aux mains du conseil de l'Instruction publique qui, par sa composition maintenue, reste ce qu'il a toujours été, c'est-à-dire aussi incompétent que possible.

L'article 41, titre 1er. sect. II, impose aux comités du Conseil le devoir de faire des règlements sujets à l'approbation du gouvernement pour déterminer ce qui constitue une école élémentaire, une école modèle et une école académique. En d'autres termes, le Conseil tracera lui-même, comme par le passé, le plan et le programme des études primaires.

Remarquez qu'il n'est point question de études secondaires ou classiques. Le projet de loi du cabinet libéral se borne à raffermir sur ses bases l'ancien et déplorable système qui nous a valu d'être refoulés partout par les Anglais, dans l'industrie, dans le commerce, dans les arts et jusque dans la politique.

Ah ! au moins, si ce "sujets à l'approbation du gouvernement" pouvait signifier quelque chose ! Mais de quelle valeur est

cette réserve qui ne paraît avoir été introduite là que pour masquer sa faiblesse et se donner un faux air d'autorité qu'on n'exercera pas. Si le Conseil ne fait rien, n'entreprend rien, reste inerte, en un mot, qu'est-ce que le ministre aura à retoucher, à désapprouver, à redresser ?

L'article 43 dit que chacun des deux comités (catholique et protestant) devra approuver la liste des livres de classe, cartes, globes, modèles, ou objets quelconques utiles à l'enseignement pour l'usage des écoles de sa croyance religieuse. Et dans l'article 33, on lit que le ministre choisira parmi les livres, cartes, plans, approuvés par le Conseil ceux dont il doit être fait usage dans les écoles publiques.

Que le ministre fasse tous les choix qu'il voudra, il n'en est pas moins obligé de s'en tenir aux ouvrages que lui aura désignés le Conseil. Telle est la triste et humiliante réalité.

Et quand on sait que ce même Conseil a déjà rejeté, approuvé, puis rejeté de nouveau et approuvé encore une fois les mêmes livres, sans qu'ils eussent subi aucuns changements ni corrections, l'humiliation devient navrante, et les libéraux ont droit de se dire : " Nous sommes joués."

Mais nous n'avons pas vu le plus creux, comme on dit.

Le projet de loi du gouvernement laisse le corps enseignant tout entier sous la dépendance exclusive du conseil de l'Instruction publique qui fait les règlements pour l'organisation et la discipline des écoles, pour la régie des écoles normales, pour la régie des commissions d'examen, et qui aura encore un pouvoir discrétionnaire pour révoquer le brevet des instituteurs prévenus d'incapacité ou de mauvaise conduite.

Le bouquet, le voici.

Il y aura un bureau central d'examineurs, pour nous servir de l'appellation officielle. On va réunir tous les efforts possibles et toutes les précautions imaginables pour rendre très sérieux à l'aspirant l'examen obligatoire, et difficile l'accès à la profession d'instituteur. Mais... il y a un mais, et des plus éloquents : mais les membres de communautés religieuses seront ex-

emptés de subir l'épreuve imposée aux laïcs, normaliens et autres.

C'est la grande iniquité du projet de loi de M. Robidoux. Cet article consacre une exception qui est une injustice criante pour les instituteurs et pour les institutrices laïques ; que personne ne peut justifier par n'importe quelle raison valable, et qui sera généralement réprouvée par tout ce qu'il y a d'hommes justes, sensés et indépendants dans la province.

Les frères et les clercs se réclament pourtant des droits du citoyen pour aller voter contre nous dans les élections, mais d'autre part ils s'exemptent des obligations, des charges et des devoirs de la condition civile, et ils trouvent parmi nous des gens assez complaisants pour leur en faciliter les moyens.

C'est vilain, très vilain.

Nous demandons l'égalité de tous devant la loi !

Le *Progres de Louiseville* nous demande d'éclairer sa religion relativement aux démêlés de Mgr Gouthe-Soulard avec la justice de son pays. Nous nous étonnons que notre confrère soit dans l'ignorance d'une affaire qui a fait si grand bruit dans le temps. Nous ne connaissons pas par le menu des détails du procès ; mais ce que nous pouvons réaffirmer à l'*Echo* c'est que Mgr Gouthe-Soulard a été traduit en correctionnelle par le gouvernement de la République pour offense grave envers la loi et que le tribunal a condamné l'évêque. La "Vérité" de Québec vous fournira elle-même tous les renseignements désirables sur cette affaire.

Dans le but de nous épargner des frais et des embarras inutiles, nous prions les personnes qui ne voudraient point continuer à recevoir notre revue de nous en donner avis sans tarder ou d'avertir leur maître de poste ; à défaut de quoi nous les considérerons abonnées, comme la loi nous y autorise. Toute personne qui retire de la poste, régulièrement une publication est tenue d'en payer l'abonnement.

CHARLOTTE GORDAY

Sur l'échafaud

Peuple français, avant que s'éteigne ma voix,
Laisse-moi te parler une dernière fois.
Je t'ai toujours aimé de l'amour d'une femme,
Je t'aime, en ce moment que tu me crois infâme.
Je t'aimerai toujours jusqu'au fond du tombeau,
S'il est permis d'aimer dans ce séjour nouveau.
J'aurais pu demeurer sous le toit de mon père,
Y vivre sans soucis, exempte de misère ;
Mais pour te voir heureux, j'ai préféré souffrir,
J'ai voulu te sauver, au risque de périr.
Le sang coulait à flots sur la terre de France,
La mort frappait, partout, la vertu, l'innocence ;
Le Christ voyait traîner comme des criminels
Ses prêtres prosternés aux pieds de ses autels.
Nul n'osait résister à l'empire du crime,
Nul n'élevait la voix, de peur d'être victime.
Alors je me levai : quand les hommes ont peur,
Les femmes, qu'on méprise, à leur place ont du

[cœur.

Le foyer désormais ne pouvait plus me plaire
Et mon cœur, s'enflammant d'une juste colère,
Je saisis un poignard et j'allai vers Marat
Pour mettre un terme aux jours de ce noir scé
Et tandis qu'il cherchait à ranimer sa vie, [lérait.
Pour mieux ensanglanter le sol de la patrie,
Soudain je le frappai, dans un effort puissant,
Et lui dis : Vil bourreau, prends un bain dans

[ton sang.

Il chancela ; l'orgueil empourpra mon visage,
J'étais fière de moi, j'admirais mon courage ;
Je venais de trouver le plus beau de mes jours
Et la France devait me remercier toujours.
Hélas ! moi qui vengeais la justice insultée,
Comment, peuple français, comment m'as-tu

[traitée ?

Je crains de faire injure à ton honneur bien haut,
Mais regarde où je suis, regarde l'échafaud,
Entends autour de moi mille voix en délire
Me demander mon sang, m'insulter, me maudire.
Ah ! tant de fiel peut-il naître de tant d'amour !
Mon âme, cependant, te pardonne, en ce jour.
La haine ne vit pas aux portes de la tombe,
J'ai vingt ans, mais sans pleurs, sans remords

[je succombe :

Si ma main vengeresse a trempé dans le sang,
Ma main est sans souillure et mon cœur innocent.
Mon poignard n'a percé qu'un affreux homicide.
Inscris, si tu le veux, une strophe perfide,
Au lieu de mon repos, et si, d'un tel affront,

Tu n'avais pas assez pour élever le front,
Foule-moi sous tes pieds, et demande au tonnerre
De s'abattre du ciel sur ma froide poussière.
Pourvu (c'est mon espoir) pourvu que l'avenir,
En t'éclairant, de moi te fasse souvenir ;
Pourvu qu'on pèse, un jour, ce que vaut la justice.
Qui, pour plaire aux tyrans, décrète le supplice ;
Pourvu qu'ouvrant, plus tard, les yeux sur ton

[forfait,

Tu dises, repentant : « Cette fille m'aimait. »

LE PETIT ROSEAU.

LA REDINGOTE GRISE

Ce fut pendant son séjour à Nice que le général Bonaparte eut l'idée de se faire confectionner, avant son entrée en campagne, un vêtement commode, chaud, ample, mi-partie militaire, mi-partie civil. Ce fut toute une affaire de créer un habit réunissant ces qualités diverses. Pourtant un tailleur de la ville y parvint, et le modèle qu'il fournit au général en chef fut agréé par lui, sauf quelques retouches qu'il indiqua.

Il choisit lui-même la couleur de l'étoffe : un gris très clair. On lui avait proposé un drap très foncé, puis, sur son refus, un drap noir ; il ne voulut ni de l'un ni de l'autre, disant à ce propos :

— Je veux qu'on puisse me reconnaître de loin ; je ne crains pas les balles de l'ennemi.

La redingote grise prit ainsi naissance et Bonaparte, devenu empereur, ne la quitta jamais. Elle est aussi fameuse aujourd'hui que le petit chapeau traditionnel.

Cette redingote légendaire a fourni un motif de poésie à la chanson populaire.

On me saura gré, je crois, de reproduire ces vers, à titre de curiosité... je n'ose pas ajouter... littéraire :

I

Ce n'est pas sur un canapé
Qu'il usa cette redingote,
Car si le drap en est râpé,
C'est qu'il l'avait à Montenotte,
Où' qu'il rossa ces Autrichiens
Qui nous donnèrent une reine...
Ah ! vous pouvez la r'prendre' pour rien
Vu qu'elle a forgé notre chaîne.

II

Son modeste petit chapeau

Était comme un turban de gloire ;
 Son épée était un rameau
 Conquis au temple de Mémoire . .
 Maintenant c'est un saule pleureur
 Qui brille à l'île Sainte-Hélène ;
 Doux zéphir, porte-lui nos cœurs
 Bien doucement sur ton haleine.

III

Quand l'ennemi, jaloux d'not' honneur,
 Envahit la terre française,
 Voulant souiller les trois couleurs,
 Etendard de Quatre-vingt-Treize,
 A la grande voix du canon,
 Quand on détrônait ta couronne,
 Pourquoi, ô grand Napoléon,
 Es-tu resté sur ta colonne !

Quel est l'auteur de cette naïve poésie, que l'on croirait émanée d'un farceur, si elle ne venait évidemment d'un cœur convaincu ? On l'ignore. Pourtant j'ai entendu affirmer très sérieusement par des personnes avancées en âge que l'auteur de ces vers était Lacenaire.

Les contemporains sont mieux fixés sur la paternité d'une autre chanson, à peu près du même genre, qu'écrivit jadis Lambert Thiboust et qui mérite d'être reproduite.

Avant d'être auteur dramatique, Thiboust avait joué la comédie à l'Odéon et au théâtre Beaumarchais. Ces débuts retardèrent de plusieurs années sa nomination de la Légion d'honneur. Il se vengea de ce contretemps par des couplets qui doivent prendre place dans les petites archives du théâtre.

Air connu

I

Napoléon, sur son rocher,
 Disait, en regardant la France :
 Hélas ! que ne puis-je approcher
 De ceux dont je fus l'espérance !
 Un sort bien cruel me frappa ;
 Mais je n'y puis songer sans peine ;
 Sans avoir décoré Talma,

(Avec force.)

Dois-je mourir à Sainte-Hélène ?

II

Quand Mari' Louis' m'épousa,
 De le voir elle fut toquée.
 De la façon dont il vibra
 L'impératrice fut épatée.
 A mon oreille ell' se pencha,
 Et m' dit de sa voix d' sirène :

(Avec grâce et enjurement.)
 Sans avoir décoré Talma,
 Ne mourez pas à Sainte-Hélène !

III

Ainsi parlait Napoléon,
 Sur ce promoteur où la brise
 Faisait sur son noir pantalon
 Flotter sa redingote grise,
 Quand tout à coup il s'écria
 D'un' voix qui n'était plus humaine :

(Avec angoisse.)

Sans avoir décoré Talma,
 Je suis donc mort à Sainte-Hélène !

La plaisanterie fit le tour de Paris, et Lambert fut décoré. Napoléon III se montra homme d'esprit en cette circonstance.

LOUIS DAGÉ.

JEUX D'ESPRIT

FNIGME

Tout paraît renversé chez moi,
 Le laquais précède le maître ;
 Le manant passe avant le roi,
 Le simple clerc avant le prêtre ;
 Le printemps vient après l'été :
 Noël avant la Trinité ;
 C'en est assez pour me connaître.

LOGOGRIPHE

Avec mes quatre pieds je ne connais personne,
 Qui veuille se charger de moi ;
 Chacun sans balancer à son prochain me donne,
 Et me rejette loin de soi ;
 Mais, si vous me coupez, et la queue et la tête,
 Qui chez moi ne différent pas,
 Chacun me fait alors un accueil fort honnête,
 Et l'on me trouve plein d'appâts.

CHARADE

La Fable au rang des dieux a placé mon premier,
 En ton pied, lecteur, se trouve mon deuxième.
 Demande à ton tailleur le nom de mon entier.

Solutions des derniers problèmes.

CHARADE : Vincent.

LOGOGRIPHE : Aigle, Aile.

Monsieur A. B.

de l'« Echo des Bois Francs »

L'Echo des Bois-Francs nous revient avec un long article où l'auteur, qui s'efforce de paraître savant, soutient que l'instruction seule, sans l'éducation, ne saurait moraliser les peuples.

C'est dou Quichotte parti en guerre contre des moulins à vent, car personne, ni à l'ÉGALITE ni même au Réveil n'a affirmé la proposition contraire.

Pour ce qui est de l'Égalité, elle a, dès le premier jour, demandé que l'enseignement MORAL et profane fût donné par des instituteurs compétents. Pas d'écoles sans Dieu, a-t-elle ajouté. Et elle ne s'est pas départie de son opinion depuis. Si on le prétend, qu'on l'établisse donc.

Quant aux idées que le Réveil entretient à l'égard de la formation morale de l'enfance, les voici clairement exprimées dans un article du 5 juin dernier sur l'instruction laïque :

« Au nombre des réformes promises par le nouveau gouvernement, réformes réclamées par la masse, et depuis longtemps, la question de l'éducation tient le premier rang. Ce que l'on désire, c'est l'organisation de l'instruction laïque, à tous les degrés.

« Il faut s'entendre, cependant, sur la portée de cette formule : « l'instruction laïque. »

« Instruction laïque, cela ne signifie pas que le catéchisme, les matières de morale religieuse et les divers exercices de piété en usage dans nos écoles des deux cultes seront exclus du programme. Pas le moins du monde. Instruction laïque signifie surtout : Instruction donnée selon des programmes officiels, fixes et uniformes. Instruction laïque signifie encore que les membres du haut clergé n'ont aucun droit d'intervention dans l'établissement de ces programmes, sauf pour ce qui concerne l'enseignement religieux, donné soit à l'école,

soit à l'église, à des heures concordant avec les loisirs que l'étude des matières profanes laisse aux élèves.

« En un mot, l'instruction laïque, c'est l'instruction prévoyante réglée par l'Etat ; c'est la culture de l'intelligence de la jeune génération, pour faire face aux luttes qu'elle aura à soutenir, et en conformité avec les exigences sociales, lesquelles sont essentiellement laïques. L'instruction religieuse, qui complète en l'ornant l'instruction laïque, c'est la culture de l'âme des mêmes élèves. Dans ce domaine, le clergé seul doit intervenir, et c'est uniquement à lui qu'il appartient de décréter ce qui est bon ou mauvais en la matière. »

Nous nous demandons après cela, comment l'érudit de l'Echo des Bois-Francs peut motiver ses longues et ennuyeuses dissertations où il semble s'être proposé de faire défiler devant nos yeux tous les noms historiques du dictionnaire.

Mais nous ne terminerons pas sans avoir démontré à nos lecteurs de quelle détestable éducation fait preuve le pédant qui fabrique pour l'Echo des articles de commande sur une prétendue proposition que nous n'avons jamais énoncée : à savoir que l'instruction seule est suffisante pour moraliser le peuple alors qu'elle n'est en réalité qu'un moyen d'arriver à ce résultat.

Les précieux d'Arthabaskaville persistent à nous accuser d'avoir insulté Pierre et d'avoir injurié Jacques, mais de si honnêtes contradicteurs se donnent bien garde de préciser, d'indiquer ce que nous avons écrit d'injurieux à leur adresse. Il est aisé d'affirmer gratuitement. Ce qui ne l'est pas, c'est de justifier un mensonge.

Mais voyons donc ce que ces partisans de la bonne éducation fondée sur la religion peuvent dire d'un honnête homme, d'un chef de famille, d'un citoyen respectable.

« Exclure de l'école l'éducation qui forme le citoyen, l'homme de l'avenir, semble être le but de notre confrère de l'Égalité. Il est peut-être conséquent avec lui-même, ce cher confrère. SA MORALE CONSISTE PEUT-ÊTRE A N'EN PAS AVOIR », etc.



L'église de Saint-Jérôme

L'île de feu

6

PAR

CAMILLE DEBANS

(Suite)

VII

Les herbes s'affaissaient sur le passage de tant d'individus, et l'on distinguait maintenant les serpents glissant par troupe, avec des sifflements, vers le fleuve ; de formidables crapauds, troublés dans leur philosophique apathie, se hâtaient lentement du même côté. Puis ce furent des cerfs, des sangliers, des ours, des tapirs, une interminable caravane de quadrupèdes.

Décidément il y avait quelque chose. Était-ce une inondation ? Car on commençait à entendre un bruit sourd venant du nord.

Un crocodile, pressé, fit une trouée dans les branches d'un buisson épineux, et passa rapidement. Ce ne pouvait être une inondation.

Gregorio monta au faite d'un arbre, n'osant pas se dire encore : C'est donc un incendie ! Il n'eut pas besoin de grimper sur les plus hautes branches pour distinguer une flamme immense qui s'élevait au nord et à l'ouest. La forêt brûlait toute entière. En tombant cinq cents fois peut-être, la foudre avait mis le feu aux branches sèches et aux arbustes résineux. L'incendie s'était propagé en peu de temps, et maintenant c'était un cercle enflammé qui allait se rétrécissant toujours, comme pour le cerner et l'anéantir.

Gregorio blasphéma et prit son parti. Il suivit les tigres, les oiseaux, les reptiles, et s'élança vers l'est, ne quittant pas un instant la direction qu'avaient prise les hôtes des forêts, car il savait bien que leur instinct lui guidait infailliblement vers le fleuve des Amazones.

Mais on ne pouvait trop se hâter. Le feu, avant d'éclater et de tordre sous ses étreintes les grands arbres, avançait rapidement vers le sol de la forêt, où les feuilles mortes, les arbustes inflammables prenaient comme par enchantement ; en sorte qu'avant d'avoir l'incendie à craindre, avant de courir le risque d'être brûlé vif, on était menacé d'asphyxie, car la fumée se répandait déjà presque sous les pieds du

sous-officier, et montait opaque vers la voûte du bois.

Gregorio fou de peur, bondissait de branche en branche, sans se soucier des déchirures, des piqûres horribles, et laissant à chaque pas un lambeau de ses vêtements ou de sa chair.

Une bande de singes affolés passa auprès de lui en jetant des cris de terreur et en faisant les grimaces les plus affreuses. Pendant plus d'un quart d'heure, il lutta d'agilité avec les quadrumanes, et fit autant de chemin qu'eux.

Quelle journée ! Il fallait que cet homme eût une constitution de fer pour trouver encore la force de fuir après les incalculables fatigues qu'il avait éprouvées depuis douze heures.

Enfin il sentit un peu de fraîcheur dans l'atmosphère, le fleuve ne pouvait pas être loin. En ce moment, cette homme, sanglant, couvert de moustiques de la tête aux pieds, totalement nu, était affreux. Il eût été difficile au plus expert des naturalistes de décider si c'était un homme plutôt qu'un singe. Et cependant il franchissait toujours les obstacles comme si la fatigue lui eût été inconnue. Ses bras et ses jambes se détendaient comme s'il eût eu pour muscles des ressorts d'acier.

Enfin un dernier chêne se trouva devant lui, et il aperçut l'immense fleuve dont le terrible courant entraînait déjà mille animaux fuyards se dirigeant vers l'autre rive. A ses pieds, une plage sablonneuse de 20 mètres de large et s'étendant assez loin de l'un et de l'autre côté.

Mais sur cette plage, réunis comme pour une nouvelle arche de Noé, tous les animaux de ces latitudes, affolés, bondissant, se déchirant les uns les autres, hurlant d'une façon lamentable, grattant le sol de leurs griffes, et mettant le nez au vent pour aspirer les symptômes d'incendie. C'était épouvantable !

Descendre là, afin de sauter dans le fleuve, aurait été de la folie. Entre les pattes des jaguars, des singes, de tous ces êtres voués à la mort, on voyait ramper une multitude innombrable de reptiles, depuis le serpent-liane, fin comme une baguette d'osier, jusqu'à l'énorme constricteur. Tout cela grouillait, se tordait, sifflait, tuait, et par intervalles poussé par la masse des nouveaux arrivants autant que par l'instinct de la conservation, tout cela se jetait à corps perdu dans le fleuve, où les crocodiles faisaient bonne chasse.

Gregorio tremblait de tous ses membres. Au tour de lui, les sommets des arbres étaient peuplés de singes, d'écureuils, de scorpions, de serpents et d'oiseaux. Ces derniers, rendus furieux par l'odeur de la fumée qui parvenait

déjà jusque-là, faisaient une magnifique masse de reptiles. Et tout autour, une nuée de moustique s'épaississant à chaque instant davantage, menaçait d'intercepter la lumière du soleil.

Tout à coup les hurlements redoublèrent, les sifflements devinrent plus aigus, un ébranlement eut lieu dans toute cette masse : les écureuils s'élançèrent dans l'espace sans but, les serpents bondirent de côté et d'autre, les oiseaux s'envolèrent, et la nuée de moustique s'avança vers le milieu du fleuve. La place était nette. Il n'y avait plus sur la plage que les cadavres des victimes de cet horrible sabbat.

Le fleuve des Amazones fut couvert en un instant de cent mille bêtes diverses, nageant, se noyant, se chirant encore les unes les autres.

Gregorio se crut sauvé ; mais le pied du chêne sur lequel il se trouvait commençait à brûler déjà et jusqu'au bord du fleuve, où l'eau rougie par les festins des caïmans venait battre le sable, toutes les ronces, toutes les feuilles mortes étaient en ignition.

Le métis, fou de désespoir, aveuglé par la fumée, essaya de résister un instant, il avait suffi pour que les animaux se fussent éloignés de la rive ; mais vaincu par la chaleur, il se laissa tomber dans les flammes et courut au fleuve, dans lequel il se jeta sans s'inquiéter du reste. Toute mort d'ailleurs lui devait être douce auprès de celle qu'il voulait éviter.

En plongeant dans cette eau fraîche, ce malheureux, dont chaque pore était une plaie cuisante, éprouva une merveilleuse sensation de fraîcheur et sentit ses forces renaître. Il nageait comme un requin et sut éviter avec une merveilleuse adresse les plus dangereux de ses compagnons de fuite. De peur des caïmans, il se dirigea vers le milieu du fleuve, dont le courant, unique au monde, pouvait le porter en quelques heures soit à Para, soit dans une île quelconque.

Il ne songea pas à rejoindre la rive opposée, pour plusieurs raisons. En cet endroit, l'Amazone avait au moins six kilomètres de large, et il eût fallu lutter pendant une partie de la nuit contre le courant invincible. D'autre part, il y avait tout lieu de penser que les animaux fuyards aborderaient à cette rive opposée, sur laquelle il ne ferait probablement pas bon passer la nuit.

Il se laissa donc aller au courant. A quelques centaines de mètres de là, il se sentit saisir par les cheveux, et quelque chose de velu s'attacha à ses épaules. C'était un pauvre petit singe, très joli, qui était en train de se noyer

et qui se raccrochait où il pouvait. Gregorio voulut le chasser et le rejeter dans l'eau. Mais le quadrumène enfonça ses ongles et ses dents dans la chair du métis, et il fallut bien supporter, sauver ce parasite.

Le métis pouvait compter encore sur trois heures de jour. Il se mit à nager vigoureusement, toujours avec son fardeau, qui ne le mordait plus, mais qui s'était cramponné à sa chevelure crépue.

Le fleuve s'élargit tout à coup, et l'Argentin aperçut les fortifications de Para. Hélas ! c'était trop loin pour espérer d'y atteindre, d'autant plus que ses forces commençaient définitivement à s'user.

VIII

Gregorio venait de dépasser l'embouchure d'une petite rivière, lorsqu'une pirogue, pagayée par un Indien, entra dans l'Amazone. Au fond de cette embarcation gisait une masse inerte. C'était le pauvre Alfonso, qui lui aussi, s'était jeté dans la première eau qu'il avait rencontrée,

et qui, bonheur providentiel, avait été sauvé par un Indien, à Salem, à qui il avait rendu quelque service.

Mais revenons au métis.

Le courant l'entraînait. Il laissa faire le courant. Dans le lointain apparaissait une île. C'était plus qu'il n'en fallait pour attendre le lendemain et se reposer. En se voyant sauvé ou à peu près, Gregorio repassa dans son esprit les événements de la journée, et ce monstre eut un ricanement infernal en pensant qu'Alfonso était probablement asphyxié et brûlé dans la forêt.

Vers six heures, le misérable Argentin aborda dans la petite île vers laquelle il nageait depuis plus de trois heures. Il était temps. S'il avait eu mille mètres de plus à parcourir, ses forces n'y eussent pas suffi. A peine eût-il mis pied à terre, qu'il prit doucement le singe et l'attira dans ses bras. Celui-ci se laissa faire. Mais, soit férocité, soit prévoyance, l'Argentin saisit le charmant quadrumane par un pied, lui fit faire au-dessus de sa tête quatre ou cinq tours, et avec fureur lui brisa le crâne sur le sol.

La pauvre petite bête râla un moment et ne donna plus signe de vie.

(A suivre)

MEDECINE PRATIQUE

LES PRESBYTES. — On appelle presbytes les personnes qui, par suite d'une conformation spéciale de l'organe de la vue, sont obligées de s'éloigner des objets pour pouvoir les distinguer.

Elles doivent s'assujettir à certaines précautions : d'abord, s'abstenir de fixer trop longtemps les objets petits et rapprochés ; ensuite, comme elles ont besoin d'une lumière un peu plus vive que les autres personnes, elles se serviront de lunettes à verres convexes aussitôt qu'elles s'apercevront que les objets situés à une courte distance leur paraissent moins distincts. Elles ne prendront d'abord leurs lunettes que le soir ou pendant quelques heures de la journée pour se livrer à des occupations indispensables. Le choix des verres est très important et se lie bien plutôt à l'état spécial de la vue qu'à l'âge du sujet.

Il est bon de commencer par des numéros très élevés, tels que soixante-dix ou quatre-vingts, et de ne descendre vers les numéros inférieurs qu'avec la plus grande circonspection, sous peine d'affaiblir la puissance visuelle. Le presbyte ôtera de temps en temps ses lunettes pour exercer sa vue sur des objets situés à une distance peu éloignée. En commençant par le numéro quatre-vingts et en prenant le soin de ne point se fatiguer, il est rare qu'on soit obligé de descendre au-dessous du numéro trente-six.

TRESOR DE LA MENAGERE

PARQUETS. — On trouve chez les marchands de couleurs des siccatis spécialement préparés pour peindre les parquets qui sont excellents. Leur emploi est on ne peut plus simple, car il suffit de les étaler au pinceau. On donne deux ou trois couches à un intervalle de quatre heures, et, après une journée, on peut cirer comme sur un parquet de bois naturel.

Si se produit une fissure dans un parquet, on la bouche avec de la col forte chaude à la-

quelle on mélange rapidement avec de la sciure de bois pareille au parquet,

Quand ce mastic commence à sécher, c'est-à-dire qu'il a une consistance de caoutchouc, on enlève les bavures au moyen du couteau de peintre ou d'un ciseau à bois un peu huilé pour que la colle n'y adhère pas.

Livres, Journaux, Etc.

(Il sera rendu compte dans ce journal de tous les ouvrages dont on nous enverra un exemplaire.)

LA REVUE DES DEUX FRANCES.

SOMMAIRE : du Numéro de décembre 1897.

François Coppé.—Napoléon Legendre.—Tristan Bernard.—Gyp.—Georges d'Esparbes Paul Brun.—Alfred Capus.—Mary Léopold-Lacour.—P. Vigné d'Octon.—Henri de Bornier.—Georges Cain.—Henry de Puyjalon.—Alexandre Dumas fils.—Général de Malartic.—Statue d'homme d'état.—De notre littérature nationale.—Fin limier.—Villégiature.—Yéragutz.—Polichinelles.—La Légion d'honneur au vingtième siècle.—Miss Maud Gonne.—Le Pont d'amour.—Le Dante.—Edouard Detaille.—Cléo de Mérode.—Pelleteries et fourrures.—La plus belle fille du monde.—Journal de mes Campagnes au Canada.

POUR LES BAIGNEUSES



Mesdames

La vague en plein air est devenue insupportablement froide, et vous êtes réduites à prendre vos douches dans la chambre. L'anneau déluge à jets concentriques de Kelly, vous permettra cette toilette sans les inconvénients qu'elle présentait auparavant. Grâce à cet appareil, vos cheveux ne seront pas mouillés ; vous n'éclabousserez ni les murs, ni le parquet. L'anneau déluge avec tube en caoutchouc, complet : \$2. Pour recevoir franco, ajouter 25 cents.

Fabriqués par Ths. Kelly, Bros, 210 Madison Street, Chicago. Dépositaire au Canada, W. Gascon, St-Jérôme.

Ainsi, notre moralité, notre respectabilité sont mises publiquement en doute par qui ? Par un homme qui se cache derrière deux initiales. Il n'y a que deux mots pour qualifier la conduite d'un tel folliculaire qui, à l'abri d'une embuscade, assassine la réputation des honnêtes gens : il faut être un ignoble goujat.

Mais l'homme d'église ajoute le mensonge à l'outrage. Il nous attribue maintenant l'affirmation suivante : " La nécessité et l'obligation de vivre ensemble auraient été imposées à l'homme pour le punir. "

Voyons, lequel de nos lecteurs se souvient d'avoir jamais lu dans ces colonnes quelque chose de semblable ? Non seulement nous n'avons jamais rien dit de tel, mais il ne pouvait pas même nous venir à l'esprit qu'il se trouverait parmi les promoteurs du Centre catholique un être assez méprisable pour attribuer faussement à un adversaire loyal une proposition de cette force qu'il n'a d'ailleurs point énoncée.

Nous sommes donc odieusement et de toutes manières, outragé par les hommes à bontes principes de l'Echo des Bois Francs,

Mais qu'est-ce qui nous vaut donc cet excès d'honneur ?

Cependant, vous allez voir comme ces braves à trois poils vont profiter de la confusion où nous les jetons pour s'esquiver sans répondre aux défis que nous leur avons posés la semaine dernière.

L'IMBROGLIO

On se dira sans doute de quel droit le rédacteur de l'EGALITE se permet-il de donner son opinion sur l'incident Langelier ?

Mon Dieu, du droit qu'a tout électeur de se mêler des questions qui intéressent le public.

Et l'imbroglie Tarte-Langelier a un double intérêt pour nous qui sommes libéral.

Nous avons donc le droit de dire notre mot, et nous allons le dire pour la seule satisfaction d'exprimer notre pensée.

On s'accorde généralement à rendre les alliés du cabinet d'Ottawa mais principale-

ment M. Tarte, responsables de l'ostracisme me dans lequel sont tenus les libéraux de la vieille école par la gouvernement fédéral. Il a été prouvé que des conservateurs, hier encore nos ennemis acharnés, sont protégés par des ministres du cabinet Laurier.

C'est une indignité, une injustice intolérable envers les fidèles serviteurs ; elle crie vengeance, et la victime expiatoire toute désignée, c'est M. Tarte, et après lui M. Blair ou M. Dobbell.

Nous n'oublions pas, cependant, que M. Tarte a rendu d'immenses services aux libéraux dont il a embrassé les principes avec une crânerie indéniable. C'est lui qui a été la cheville ouvrière de l'organisation qui nous a donné le pouvoir. Il a fait dans la " Patrie " et le " Cultivateur " une campagne furieuse en faveur des idées libérales que n'auraient pas désavouées les vieux de " l'Avenir " et du " Pays. " C'est lui qui a négocié avec la province du Manitoba le règlement scolaire qui est la consécration des principes pour lesquels nous combattons depuis cinquante ans. C'est lui qui a soutenu en face d'un clergé autoritaire, les droits du citoyen et du chef de famille.

Et cependant, voyez l'antipathie que cet homme de talent et de cœur a soulevée par tant de petites choses autour de lui ; lorsque, l'autre jour, à Lévis, il a dit, pour se gagner les sympathies de l'assemblée manifestement hostile : " N'avons-nous pas réglé la question des écoles ? " la foule, montée contre lui, clama : " Non ! non ! " Croyez-vous que si cette question avait été posée dans d'autres circonstances, ou par un autre homme, on n'eût pas acclamé l'orateur ?

Donc, il est manifeste que la popularité de M. Tarte décline dans le parti. Ses défauts ont fini par faire oublier ses qualités : il est devenu antipathique à la masse des libéraux.

Dans cette situation, si M. Tarte, malgré toutes les injustices dont il peut se croire victime, aime sincèrement ses amis, son chef, le parti dont il a adopté les prin-

(Suite à la 14^{ème} page.)

UN PEU DE TOUT

—La princesse de Galles vient de remettre à la mode le rouet de la reine Berthe. Tout le monde, c'est-à-dire le monde " chic ", c'est remis au rouet, en Angleterre.

—Qu'est-ce que ça peut bien nous faire ? di-
rez-vous peut-être.

Réfléchissez un instant.

Il y a cinq ans, la princesse eut un clou fort mal placé au-dessous du bras. Ce qui fait que, pour serrer la main de ses amies et pour prodiguer les " shake hands ", la princesse de Galles était obligée d'arquer fortement le coude.

Tous les Anglais mirent cette façon de courber le bras à la mode, mode qui arriva à Paris six mois après, et qui, en ce moment, ravage la province.

Tous les gommeux de Bordeaux ou de Marseille vous serrent la main, aujourd'hui, en faisant avec le bras un énorme arc de cercle.

Tout cela, parce que la princesse de Galles a eu un clou !

Dans cinq ans, la grande mode, à Alger, sera de filer de la laine en excitant du pied le rouet archaïque.

—Les collégiens d'aujourd'hui, au dire du " Gaulois " :

" Jadis, on attrapait des pensums, comme aujourd'hui—un peu plus peut-être, car la mode, je crois, s'en perd un peu—et, pour venir à bout des centaines de lignes, on avait un tas de petits trucs dans le genre de la plume à trois becs. Les potaches modernes dédaignent ces vils moyens, qui exigent encore d'écrire une ligne sur trois... "

" Savez-vous ce qu'ils font ? Ils s'adressent tout simplement à la maison X... , un de ces grands établissements qui vendent à crédit, où, pour des prix à la portée des porte-monnaie de collégiens, on exécute les pensums ! "

—Un savant recevait dernièrement la lettre suivante :

" Monsieur,

" Je viens de trouver une inscription gallo-romaine ou autre. Pourriez-vous me la déchiffrer ?

" La voici :

" Suov zetrop suov Tnemmoc rucisnom ruoj-nob. "

Pendant de longs jours, le savant se cassa la tête pour découvrir le sens de cette inscription.

Un matin, son fils entra dans le cabinet du père, lut le grimoire, et s'écria :

—Tiens ! c'est farce, on t'écrit à l'envers !

—A l'envers ? Malheureux ! Une inscription vénérable !

Mais le gamin, sans se déconcerter, lisait, en commençant par la dernière lettre :

" Bonjour, monsieur, comment vous portez-vous ? "

Tête du savant mystifié.

—Enseigne d'un Turc, rue de Rivoli, à Paris : vente de parfums d'eau de rose, pastilles du séruil, etc.

A LA BRISE DE LA PASTILLE

—L'empereur d'Allemagne vient de fêter son vingt-cinquième anniversaire de chasseur. Ce jubilé a été célébré dans le domaine de Rominten, et le douze cors que l'empereur a tiré ce jour-là a été baptisé " cerf jubilaire. "

Il est peut-être intéressant pour les chasseurs de savoir combien de pièces Guillaume II a abattues durant vingt-cinq ans. En voici le tableau :

2 bisons, 7 élans, 3 rennes, 3 ours, 2,189 sangliers, 1,022 fauves divers, 1,275 daims, 680 chevreuils, 171 chamois, 16,188 lièvres, 674 lapins, 9,643 faisans, 54 coqs de bruyère, 20 renards, 95 grouses, 2 bécassines, 56 canards sauvages, 654 perdreaux, 694 hérons et cormorans, 581 gibiers divers... et une baleine.

En tout 33,967 pièces, soit une moyenne de 1,356 pièces par an.

—Le poète Tennyson appréciait fort les bons mots et les réparties spirituelles. Il en possédait un répertoire inépuisable. Mais, parmi ces anecdotes qu'il aimait à raconter, il estimait surtout les trois suivantes. Il avait coutume de dire en riant : "Je donnerais tous mes poèmes pour avoir trouvé ces réponses-là."

Le prince régent, se trouvant à Portsmouth et apercevant Jack Towers qui traversait la rue pour venir le saluer, le reçut par ces mots d'une insolence première : "Hallo, Towers, j'entends dire de tous cotés que vous êtes le galopin le plus considéré de Portsmouth." Jack Towers, un peu surpris de cet accueil, regarda son prince de travers, puis avec une profonde révérence : "J'espère que votre altesse royale n'est pas venue à Portsmouth pour me prendre mon titre."

Les familles More et Manners venaient de recevoir du roi des distinctions flatteuses et des honneurs depuis longtemps désirés. Lady Manners ayant fait à ce propos, en présence de lady Margaret More, cette remarque satirique : "Honnorez mutatis More." — "Traduisez cela en anglais, madame, répartit lady More, ce sera plus juste : "Honours change Manners."

Napoléon, ayant déclaré en présence d'une Italienne : "Tutti Italiani sono perfidi" (tous les Italiens sont perfides), s'attira cette réponse : "Non tutti, ma buona parte."

—Madame Cardinal reçoit quelques intimes et on fait des charades. Son tour arrive et elle propose celle-ci :

Mon premier est un métal précieux

Mon second une étoffe précieuse

Mon tout un meuble

— ???

—Quoi ! vous ne devinez pas, dit-elle au bout d'un instant : c'est Ormoire.

—Pas nouveau :

X... —Il paraît qu'on vient d'inventer des vêtements sans boutons.

Y... —Oh ! ça n'est pas nouveau ! Moi, je

n'en ai jamais eu aux miens depuis que ma femme fait de la bicyclette !

—On mande d'Athènes que le fameux brigand Ballio, âgé de 26 ans, qui infestait les campagnes de l'Attique, vient d'être tué dans des circonstances particulièrement dramatiques.

Ballio était sorti avec un paysan de ses amis, pour chasser. Chemin faisant, le paysan laissa Ballio prendre quelques pas d'avance, puis il lui tira deux balles dans le dos.

Le paysan après avoir dépouillé Ballio d'un poignard incrusté d'argent et de 10,000 drachmes que le brigand portait sur lui, se rendit à la villa royale où il annonça qu'il venait de tuer Ballio. Il recevra, outre ce qu'il a pris sur le brigand, 3,000 drachmes, la tête de Ballio ayant été mise à prix.

Ballio est le dernier grand brigand, et avec lui disparaît tout brigandage dans l'Attique.

CERCLE DES NOTAIRES

— DU —

DISTRICT DE TERREBONNE

L'assemblée semi-annuelle de ce Cercle a eu lieu à Sainte-Thérèse de Blainville, jeudi, le trois décembre courant. Étaient présents :

P. F. E. Petit, président, et J. E. Parent, secrétaire, de Saint-Jérôme ; D. Desroches, vice-président, T. Arbour, trésorier, et D. Leguerrier, de Sainte-Thérèse ; N. Forest, membre de la Chambre des Notaires, et V. Fortier, de Sainte-Scholastique ; D. Léonard, de Sainte-Monique ; E. S. Mathieu, de Terrebonne ; F. Villeneuve, de Sainte-Anne des Plaines ; G. N. Fauteux, de Saint-Eustache ; J. E. Valois, de Lachute, et J. S. P. Bazin, de Sainte-Agathe des Monts.

Après lecture par le Secrétaire des procédés de la dernière assemblée, le Président et le Trésorier font leur rapport, et ensuite, entre autres choses, il est résolu d'admettre dans ce cercle, non-seulement les notaires du district de Terrebonne, mais surtout ceux des districts voisins et même d'ailleurs. Puis diverses questions très intéressantes sont discutées ; entre autres, l'une soumise par M. Villeneuve et l'autre par M. Bazin, et elles sont particulièrement discutées par ces derniers et par MM. Forest, Fauteux et Mathieu, et des résolutions de condoléances sont votées à la famille de feu le notaire Gladu, de Saint-François du lac, qui vient de mourir après son élection comme député du comté d'Yamaska ; et il est résolu que la prochaine assemblée aura lieu à Saint-Jérôme, le premier mercredi de juin prochain.

cipes, il n'hésitera pas : il enverra sa démission aussitôt que possible au premier ministre.

S'il espère raccommo-der les choses de façon à faire disparaître tous les sujets de mécontentements et tous les vestiges de projets plus ou moins sérieux de coalition, qu'il reste, sinon qu'il imite la fière indépendance des hommes politiques de la mère-patrie, qui ne se croient pas déshonorés en rentrant dans le rang quand leur présence dans le cabinet est devenue nuisible ou même inutile. Tel M. Darlan remettant à M. Méline son portefeuille de ministre de la justice sur une simple question de déplacement d'un magistrat.

La Vérité de Québec, convaincue par le Soleil et l'Avenir du Nord d'avoir falsifié le sens de la lettre officielle du délégué papal au clergé et aux catholiques canadiens, relativement à la question scolaire, n'a pas encore daigné donner une explication à ses confrères et au public.

Quelques jours auparavant, la même Vérité, ayant affirmé que le protestantisme était la seule religion connue dans la Virginie occidentale et que la population de cet Etat américain était fort peu civilisé, reçut de M. l'abbé Paquin, curé d'Elm Grove, V. O., un démenti formel sous forme d'une lettre à la Presse, dans laquelle il est prouvé que les catholiques virginiens ont cathédrales, églises, hôpitaux, couvents, pensionnats, écoles, etc., bien supérieurs souvent en nombre et en valeur aux institutions protestantes établies dans les mêmes villes.

La Vérité a encore fait ici la sourde oreille. Elle n'a pas voulu s'humilier en formulant des excuses ou même une explication au curé d'Elm Grove.

L'attitude de M. Tardivel, dans ces deux circonstances en particulier, est indigne d'un homme d'honneur; et il devrait y avoir un conseil de la presse pour censurer et dénoncer les journalistes de cet acabit.

Le langage "Un"

Conférence de M. Beaudry devant la Société Philanthropique de Montréal. (Suite).

Tout un réseau de peuples, de toutes longitudes et latitudes, isolés depuis la naissance des temps, par la diversité du langage, et définitivement réunis par une langue "une", comprise de tous, quelle date mémorable dans l'histoire de l'humanité, quelle ère trois fois féconde pour le progrès humain ! Ère que l'évolution enfantera certainement, mais dont l'aurore est plus ou moins éloignée, selon qu'on laissera l'évolution à elle-même, ou selon qu'on l'aidera d'une manière efficace par la solution du remède vrai aux simulacres de spécifiques. Mais, près ou loin, cette aurore apparaîtra sûrement à notre monde, et alors aura été résolu le problème du langage "un".

Après quelques remarques pratiques du conférencier sur le choix à faire de la langue universelle et sur la nécessité d'expurger notre propre langue des exceptions inutiles ou même absurdes, il est décidé, par un vote unanime, que les membres de la Société écriront à l'avenir le pluriel de tous les mots en *al* par *aux*, et tous les mots en *ou* par *ous*.

— Almanachs, 1898, à 15 cts., prix net, poste payée : Album Drolatique ; Amusant ; Astrologique ; Comique, pittoresque, drolatique, critique et charivarique, illustré par Draner et Henriot ; D'Alsace et de Lorraine ; De France ; De la Bonne Cuisine ; De l'ouvrier ; Des Chaumières ; Des Cocottes ; Des Dames et des Demoiselles ; Des Parisiennes, par Grévin et Dranei ; Du Charivari ; Guillaume ; Le Soldat ; Mère Gigogne ; National de la France ; Parisien ; Pour Rire, illustré par Draner et Mars ; Scientifique.

Grand album de Caricature, prix net : .25, par la poste : .30.

LE REVEIL D'UN BEAU JOUR

Valse chantée. Paroles de C. Michaëls, fils, musique de F. Aerts. Prix net : 35 cents. Albert Turcotte, éditeur, Montréal.

Le Courrier des Etats-Unis

SEUL JOURNAL D'AMERIQUE

Publiant des dépêches spéciales de son correspondant de Paris, les dépêches de France et autres pays d'Europe de tous les grands journaux de New-York ainsi que les dépêches de la presse associée de toutes les parties du monde.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

PRIX DE L'ABONNEMENT POUR LES ETATS-UNIS ET LE CANADA

Payable invariablement d'avance

	Un An	Six mois	3 mois
Edition Quotidienne (Courrier du Dimanche compris)	\$12 60	\$6 30	\$3 40
Courrier du Dimanche (paraissant le dimanche matin)	2 50	1 50	
Edition Hebdomadaire (paraissant le mardi matin)	5 20	2 60	1 50

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois

Nous engageons nos correspondants à faire leurs remises par Chèques, Traités, Mandats-Poste (Money-orders), ou Express-Money-Orders à l'ordre de

H. P. Sampers & Co.,

195 et 197, Fulton Street, NEW-YORK

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je, soussigné,
demeurant à rue
comté province.....
déclare souscrire à un abonnement de.....

A

L'EGALITE

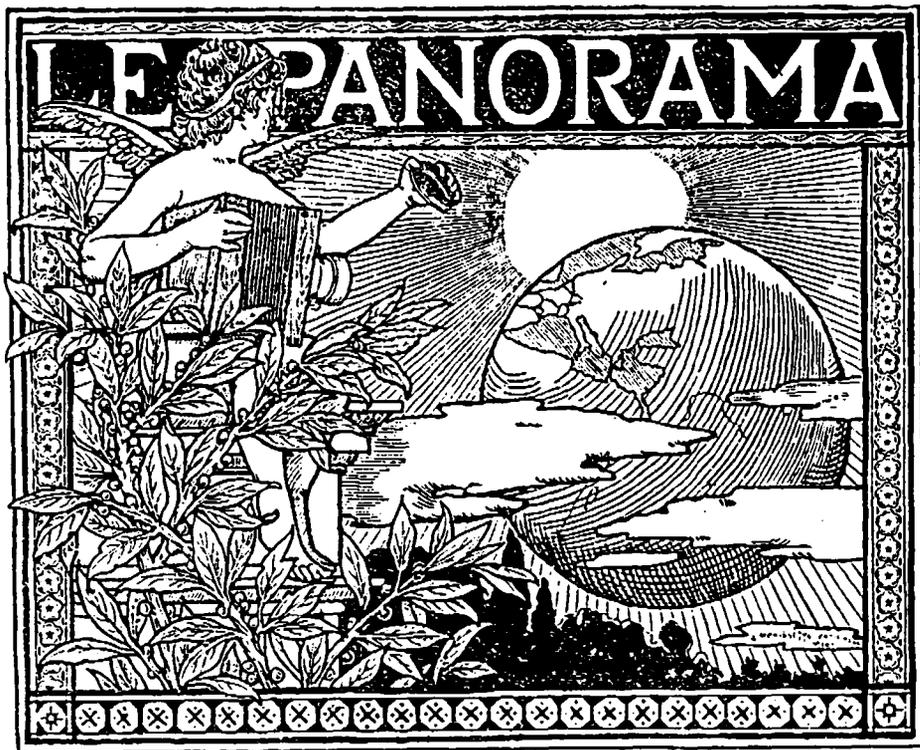
Ci-joint \$..... en mandat, argent ou timbres-poste
pour l'abonnement et la prime. Numéro de la prime désiré :

Date.....

Signature :.....

COUPON-PRIME

✠ L'Egalite ✠



PRIMES

PREMIÈRE-SÉRIE — A tous nos abonnés pour douze, pour six et même pour trois mois, ainsi qu'à tous les lecteurs au numéro porteurs de notre coupon de prime, nous offrons un riche album du dernier

Panorama-Salon de 1897

Le Panorama reproduit les œuvres les plus importantes, — Peinture et Sculpture — exposées en mai et juin 1897 au Palais des Champs-Élysées et du Champ de Mars, à Paris. Une notice de M. Gaston Schéfer, critique d'art, accompagne chaque gravure. Le Panorama-Salon, avec ses seize belles photogravures en teintes variées, d'un travail irréprochable et d'un goût si exquis constitue une œuvre d'art vraiment riche et digne de figurer sur la table de n'importe quel salon. Aucun journal ou revue n'a encore offert, à titre gracieux une pareille prime à ses lecteurs. Nous la donnons absolument à tout abonné d'un an, de six mois ou de trois mois qui remplira le bulletin ci-contre et nous l'adressera avec le prix de l'abonnement et 5 cents pour l'expédition de la prime franco à domicile. Nous la donnons également à tout acheteur au numéro qui détachera le coupon-prime ci-dessous et nous l'enverra avec 15 cts en argent ou en timbres. *On envoie gratuitement sous enveloppe de la monnaie renfermée dans un morceau de vieux journal.*

Adresser lettres et mandats à M. le Directeur de l'ÉGALITÉ, à St-Jerome,
Bureaux à ST-JEROME, Terrebonne, P. Q. Place du Marché. Tel. 35